

Comment sauver le tissu associatif français ?



Mandio Mylons/Divergence

Les temps sont durs pour les associations. C'est ce que rapporte la commission d'enquête parlementaire, présidée par le député communiste Alain Bocquet, qui met sur la table cinquante-cinq propositions pour remédier à la sévère crise à laquelle doit faire face ce secteur, pris en tenaille par l'austérité et la marchandisation de ses champs d'activités. Tous les secteurs, de l'insertion au sport en passant par la culture ou la

LE DÉPUTÉ COMMUNISTE ALAIN BOCQUET AVANCE 55 PROPOSITIONS.

prévention, sont touchés par la baisse des subventions publiques. Le rapport parlementaire préconise une myriade de mesures pour simplifier la vie des associations et assurer leur pérennité financière, comme la conservation de la compétence générale pour tous les niveaux administratifs, la constitution d'un fonds de soutien ou la mise en place d'un congé pour les salariés candidats au bénévolat.

Lire page 4

Comment assurer l'avenir de l'industrie française ?

TABLE RONDE. Jean Gadrey, économiste, Alain Obadia, président de la Fondation Gabriel-Péri.

Thierry Weil, professeur à Mines-Paris Tech. P. 11

ENTRETIEN

Nedim Gürsel

L'écrivain franco-turc, qui a voyagé sur les traces des grands auteurs pour son dernier ouvrage, porte un regard critique sur la politique actuelle de son pays natal. P. 16



TRIBUNE LIBRE Pour la refondation d'une psychiatrie humaniste P. 14

LES HORIZONS DE L'HUMANITÉ
Les accords Sykes-Picot, creuset du chaos au Moyen-Orient

Didier Billion, directeur adjoint de l'Iris, et Khaled Issa, représentant du Parti démocratique du Kurdistan de Syrie. P. 20





UTILITÉ SOCIALE

Après les belles paroles, les associations attendent des actes

Une commission d'enquête parlementaire s'est penchée sur les difficultés des associations face à la crise. Le monde associatif salue ses propositions publiées jeudi 20 novembre. Mais il attend du gouvernement des mesures pour faire face à l'austérité et au désengagement des pouvoirs publics.

Les notes et rapports commentent à s'accumuler. Après celui sur le choc administratif appliqué aux associations en début de mois, c'était ce jeudi autour de la commission d'enquête parlementaire sur « les difficultés du monde associatif » d'émettre ses cinquante-cinq propositions pour remédier à la sévère crise à laquelle doit faire face ce secteur. Un secteur qui n'est pas des moindres au vu des chiffres affichés (voir ci-contre). Les représentants du mouvement associatif ont jusqu'à présent toujours vanté le caractère résilient et résilient à la crise de leurs activités. Mais pour la première fois et malgré le nombre record de création d'associations en 2013 (73 000 créées), l'heure

n'est plus à fanfaronner. Après avoir crû deux fois et demi plus vite que dans le secteur privé entre 2008 et 2010, l'emploi associatif stagnait. Le premier semestre consacre une première baisse des effectifs. Ce voyant rouge indique qu'après avoir tapé dans leurs réserves, parfois dans leurs patrimoines, les structures les plus faibles commencent à flancher. Si ses homologues restent prudents, le Collectif des associations citoyennes parle, lui, d'un plan social silencieux à venir, de 200 000 à 250 000 emplois supprimés.

De fait, chaque semaine remonte des collectivités territoriales une litanie de diminutions des fonds publics consacrés aux associations. 520 000 euros de moins à Montmorillon (Vienne); moins 10 % de subventions dans le Nord, idem à Montluçon; moins 5 %

à Graulhet... Petit à petit, le plan d'économies de 21 milliards annoncé par le gouvernement pour financer son pacte de responsabilité assèche l'action publique. Les villes, départements, régions, se voient privés pour l'an prochain de 3,7 milliards d'euros de dotations de l'Etat. Chacune de ces strates administratives répercute l'austérité, mettant à mal le contrat social liant jusqu'à présent la puissance publique au mouvement associatif pour répondre aux besoins sociaux et de citoyenneté.

L'utilité sociale est passée par pertes et profits

Par un effet de vague, ce tsunami budgétaire commence à toucher au cœur le mouvement associatif. De haut en bas. Culture du cœur,

un réseau de lutte contre l'exclusion culturelle et l'isolement social, proposait il y a peu 300 000 sorties culturelles et sportives à ceux qui en étaient exclus. Ce réseau national et ses 40 antennes locales sont aujourd'hui en péril, après une baisse de 60 % de ses subventions en cinq ans. Plus localement, dans les Hauts-de-Seine, l'association Espaces a dû licencier 30 personnes, dont 20 en insertion dans le domaine de la gestion des espaces verts. La faute aux financements d'Etat qui se sont taris dès 2009, ainsi qu'au passage du département de la subvention à la procédure des appels d'offres pour confier ses chantiers.

Ces deux exemples parmi tant d'autres montrent la vie associative aux prises avec un redoutable effet de ciseaux. A la lame de la



LES STRUCTURES DE PRÉVENTION SANITAIRE COMME LES ACTIVITÉS CULTURELLES DOIVENT FAIRE FACE À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE.

PHOTOS MARIE-PIERRE DIETERLÉ/BABEL - PHILIPPE LAURENSEN/REUTERS

LA VIE ASSOCIATIVE N'A PLUS AUCUN MINISTÈRE DE TUTELLE DEPUIS L'ARRIVÉE DE MANUEL VALLS À MATIGNON.

diminution des financements publics s'ajoute celle du changement de relation entre les associations et la puissance publique. Cette dernière envisage désormais ses partenaires comme des prestataires de services chargés de remplir les missions de service public dont elles ne veulent plus. L'utilité sociale est passée par pertes et profits. Les associations se retrouvent souvent en concurrence entre elles ou face à des acteurs privés sur les marchés les plus rentables, comme ceux dans le tourisme ou l'aide à domicile. « On croit faire des économies en choisissant le mieux-disant économique. Mais c'est souvent un choix à court terme qui coûte cher au final », souligne Benoît Menard, directeur général de l'Unipss (tête de réseau dans le sanitaire et social). *Un prestataire privé pour la distribution des repas à des personnes âgées ne va s'occuper que de la livraison des plateaux. Faudra-t-il passer par un appel d'offres pour que l'on se soucie aussi de la santé de la personne livrée, comme nous le faisons ?* » À cet effet ciseaux s'ajoute une troisième coupure : celle de la réforme territoriale à venir qui, en redistribuant les responsabilités entre les collectivités, laisse les associations dans l'incertitude de l'identité de leurs interlocuteurs.

C'est donc peu dire que le monde associatif attend beaucoup des récents rapports parlementaires. « Ils donnent du poids à la description de la situation et à la nécessité de tenir compte de notre secteur », se réjouit Nadia Bellaoui. La présidente du Mouvement associatif, qui fédère 600 000 associations, y voit une seconde vertu. « Ils formalisent des propositions que nous avions préconisées, dont la

mise en œuvre est urgente, pour la sécurisation de nos financements, un accès plus simple aux fonds européens, pour faire vivre la charte des engagements réciproques entre pouvoirs publics et associations. »

Les propositions de congé de quelques jours en faveur des salariés afin de mener des actions de bénévolat, comme l'ouverture d'un fonds de formation en faveur des dirigeants bénévoles d'association, pour soutenir l'engagement citoyen, sont aussi appréciées. « Le monde associatif doit s'emparer de tous ces outils pour qu'il trouve ensuite un débouché dans la loi ou les réglementations », appelle de ses vœux Alain Bocquet, président de la commission d'enquête parlementaire. À entendre Françoise Dumas, rapporteure des travaux rendus par les députés, certaines mesures pourront s'intégrer rapidement dans les projets de loi sur la réforme territoriale ou dans les mesures de simplification.

« Il y a certes des avancées, mesure Didier Minot, membre du Collectif des associations citoyennes. Mais on ne s'attaque pas au cœur du problème : l'offensive libérale pour faire entrer l'action des associations dans le secteur marchand. » Les outils juridiques existent pourtant déjà. Dans un autre rapport, le député Yves Blein soulignait que le droit européen permettait de sortir du secteur marchand des « services d'intérêt général non économiques, des services sociaux d'intérêt général ou purement sociaux ». Ne manque plus que la volonté politique. ●

STÉPHANE GUÉRARD

L'entretien d'Alain Bocquet sur l'Humanité.fr

« Ici, toutes les s culturelles sont f

REPORTAGE. Les associations sont la cheville ouvrière des politiques culturelles des collectivités territoriales et œuvrent au lien social. Elles ne sont pourtant pas épargnées par la réduction des subventions.

Gard, envoyé spécial.

Longtemps, la France s'est enorgueillie de son dynamisme culturel, porté par une myriade d'associations, œuvrant sur tout le territoire, qui diffusent des spectacles, proposent des ateliers de pratiques artistiques, ouvrent des lieux de créations et d'expressions citoyennes. Ce discours officiel n'est plus trop porteur ces temps-ci. Ces 266 500 structures (20 % du total des associations en France et 10 % de l'emploi associatif) sont d'autant plus en premières lignes face à la diminution des financements publics que les subventions comptent pour 85 % de l'argent public qu'elles reçoivent chaque année.

Pour résister, il faut entrer dans la logique des appels d'offres, se regrouper ou tailler dans les effectifs. La preuve par le terrain. Dans le Gard, l'association les Elvis platinés accueille et diffuse, annuellement, plus de cinquante propositions artistiques. En été, elle organise un festival de concerts et d'arts de la rue. Elle mobilise, chaque année, pas moins de 250 bénévoles et réunit près de 12 000 spectateurs, sur un secteur de 30 000 habitants. 45 % de son budget provient de financements publics.

Le reste de ses ressources est généré par les recettes en billetterie et buvette. Depuis trois ans, face au désengagement de l'Etat, les Elvis se tournent vers le mécénat privé. « Je passe 80 % de mon temps à chercher de nouveaux financements », explique Sébastien Toureille, coordinateur de l'association. *Le travail de direction artistique se réduit et mon activité ne consiste plus qu'à monter des dossiers et les défendre.* » Labellisée, jusqu'en 2010, par la direction régionale des affaires culturelles, l'asso-

« Aujourd'hui je suis incapable de me projeter sur deux ans.

SÉBASTIEN TOUREILLE
COORDONNATEUR
DE L'ASSOCIATION
LES ELVIS PLATINÉS

LES OBLIGATIONS À IMPACT SOCIAL, UNE PUBLIC-PRIVÉ À L'ÉTUDE POUR FINANCER

En ces temps d'austérité, le gouvernement tente de des investisseurs privés de nouvelles sources de fin des associations. Un récent rapport remis à Carole en charge de l'Économie sociale et solidaire, préconise obligations à impact social, une idée popularisée par le ministre conservateur britannique. Le principe : un des obligations émises par une association ou en faveur d'un projet. Si les critères sociaux définis au préalable sont remplis, les intérêts et un bonus payé par

« Ici, toutes les structures culturelles sont fragilisées »

LES STRUCTURES DE PRÉVENTION SANITAIRE COMME LES ACTIVITÉS CULTURELLES DOIVENT FAIRE FACE À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE.

PHOTOS MARIE-PIERRE DIETERLÉ/BABEL - PHILIPPE LAURENSON/REUTERS

LA VIE ASSOCIATIVE N'A PLUS AUCUN MINISTÈRE DE TUTELLE DEPUIS L'ARRIVÉE DE MANUEL VALLS À MATIGNON.

REPORTAGE. Les associations sont la cheville ouvrière des politiques culturelles des collectivités territoriales et œuvrent au lien social. Elles ne sont pourtant pas épargnées par la réduction des subventions.

Gard, envoyé spécial.

Longtemps, la France s'est enorgueillie de son dynamisme culturel, porté par une myriade d'associations, œuvrant sur tout le territoire, qui diffusent des spectacles, proposent des ateliers de pratiques artistiques, ouvrent des lieux de créations et d'expressions citoyennes. Ce discours officiel n'est plus trop porteur ces temps-ci. Ces 266 500 structures (20 % du total des associations en France et 10 % de l'emploi associatif) sont d'autant plus en premières lignes face à la diminution des financements publics que les subventions comptent pour 85 % de l'argent public qu'elles reçoivent chaque année.

Pour résister, il faut entrer dans la logique des appels d'offres, se regrouper ou tailler dans les effectifs. La preuve par le terrain. Dans le Gard, l'association les Elvis platinés accueille et diffuse, annuellement, plus de cinquante propositions artistiques. En été, elle organise un festival de concerts et d'arts de la rue. Elle mobilise, chaque

année, pas moins de 250 bénévoles et réunit près de 12 000 spectateurs, sur un secteur de 30 000 habitants. 45 % de son budget provient de financements publics.

Le reste de ses ressources est généré par les recettes en billetterie et buvette. Depuis trois ans, face au désengagement de l'État, les Elvis se tournent vers le mécénat privé. « Je passe 80 % de mon temps à chercher de nouveaux financements, explique Sébastien Tourelle, coordinateur de l'association. Le travail de direction artistique se réduit et mon activité ne consiste plus qu'à monter des dossiers et les défendre. » Labellisée, jusqu'en 2010, par la direction régionale des affaires culturelles, l'asso-

ciation a vu ses dotations publiques amputées d'environ 20 000 euros en six ans. « Je suis, depuis toujours, un militant de la culture en milieu rural, continue Sébastien. Je connais ce secteur d'activités. Aujourd'hui, je suis incapable de me projeter sur deux ans... »

Dans la même région, Frédéric Mary coordonne les activités de la radio associative Escapades. « 80 % de notre budget provient de l'argent public, annonce-t-il. La radio doit servir à diffuser de l'information et permettre aux citoyens de s'exprimer. Mais, dans la situation économique actuelle, difficile de ne pas se faire happer par une logique de "radio-outil", plus rémunératrice. » En clair, les subventions de fonctionnement baissent et l'association équilibre son budget en facturant des prestations. « L'aspect positif, c'est qu'on est obligé d'innover, mais c'est de plus en plus difficile de mener nos propres projets de création », conclut Frédéric.

« Aujourd'hui, je suis incapable de me projeter sur deux ans... »

SÉBASTIEN TOUREILLE, COORDINATEUR DE L'ASSOCIATION LES ELVIS PLATINÉS

Au niveau national, l'association ARTfactories/ Autre(s) pARTs réunit des directeurs de lieux culturels, des artistes et des chercheurs. Parmi eux, Philippe Foulquier, de la Friche belle de mai, à Marseille, ou encore, Fazette Bordage de Mains d'œuvres, à Saint-Ouen. Le ministère de la Culture s'est fortement appuyé sur

elle notamment lors de la mise en place, en 2001, de la mission Nouveaux Territoires de l'art. 90 % de ses ressources proviennent de subventions publiques. En cinq ans, ses dotations ont été réduites de 75 %. Portant un regard sur l'ensemble des lieux et festivals qu'animent, sur tout le territoire, les membres de l'association, Bahija Kibou, coordinatrice, cache mal son désarroi. « Le fauchage est généralisé, alarmant-elle. Ça n'a jamais été aussi intense et sec. Tous les réseaux, toutes les structures sont fragilisés. » La culture a toujours été une valeur de la gauche. Sur le terrain associatif, comme sur celui de l'intermittence, gouverne-t-elle encore ?

EMILIEN URBACH

LES OBLIGATIONS À IMPACT SOCIAL, UNE FORME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ À L'ÉTUDE POUR FINANCER LES ASSOCIATIONS

En ces temps d'austérité, le gouvernement tente de trouver auprès des investisseurs privés de nouvelles sources de financements en faveur des associations. Un récent rapport remis à Carole Delga, secrétaire d'État en charge de l'Économie sociale et solidaire, préconise l'adaptation des obligations à impact social, une idée popularisée par David Cameron, le premier ministre conservateur britannique. Le principe : un investisseur privé souscrit des obligations émises par une association ou entreprise sociale en faveur d'un projet. Si les critères sociaux définis au préalable sont atteints, l'investisseur récupère sa mise, les intérêts et un bonus payé par la puissance publique.

STÉPHANE GUÉRARD

ajoute re les Cette naires chargés dont passée se re- e elles archés e tou- re des isant oix à ligne oups Un repas ue de asser ucie me toute rme t les isse ité atif de- p- mir fia so- nit la L'entretien d'Alain Bocquet sur l'Humanité.fr